

Zeitschrift:	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber:	Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band:	- (1991)
Heft:	4
Artikel:	Étude rhétorique du nouveau testament : réflexions sur le genre épидictique
Autor:	Schoeni, Marc
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-870614

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTUDE RHÉTORIQUE DU NOUVEAU TESTAMENT: RÉFLEXIONS SUR LE GENRE ÉPIDICTIQUE

Je propose de définir la rhétorique comme une métathéorie de la dimension pragmatique de tout discours. La critique rhétorique applique des modèles anciens et modernes, pour saisir les stratégies mises en œuvre dans le discours. Parmi les catégories traditionnelles, celle des genres rhétoriques me semble opératoire, à condition d'en saisir le caractère fonctionnel et de postuler une bipartition entre l'agonistique (judiciaire et délibératif) et l'épidictique (présent de l'énonciation, communion de valeurs). La lettre de Paul aux Romains se révèle comme un discours en tension, qui dérive de l'épidictique vers l'agonistique; cette tension même aide à comprendre le paradoxe de l'épidictique, à la fois présence du Logos et échec de cette présence.

Le paysage exégétique actuel de la discipline du Nouveau Testament apparaît comme un vaste chantier débordant d'activité, mais quelque peu chaotique, traversé de chemins anciens et nouveaux qui se multiplient, tant sont vives les interrogations méthodologiques. Au règne incontesté de l'historico-critique a succédé la vogue des lectures synchroniques, structuralistes notamment, avec un apport important de la sémiotique greimasienne. Ces méthodes ont donné naissance à une deuxième génération de lectures synchroniques, incluant notamment la rhétorique et la pragmatique, mais aussi la «perspective du lecteur» (*reader response*). Ces nouvelles approches se caractérisent par une volonté d'ouvrir le texte à l'événement sémiotique qui le précède et le suit (production et réception) et donc à

l'inscrire dans une dynamique où la dichotomie entre diachronie et synchronie peut être finalement dépassée. La critique rhétorique, notamment, comporte une dimension intratextuelle (stratégies internes du texte) autant qu'extratextuelle (contexte de communication). Ceci présente à la fois un avantage et un inconvénient. Avantage dans la mesure où les approches rhétoriques peuvent servir de pont entre les méthodes littéraires synchroniques et les méthodes historico-critiques traditionnelles en exégèse biblique, et peut-être même (soyons utopiques) rétablir la communication entre les tenants des unes et des autres. L'inconvénient, c'est que la rhétorique constituant un faisceau d'approches plutôt qu'une méthodologie bien délimitée, chacun a tendance à se forger sa méthode selon sa formation antérieure; les clivages entre «historico-critiques» et «littéraires» (ou sémioticiens) ont alors tendance à se reproduire sous la vague appellation commune d'«analyse rhétorique». Il est donc urgent de se reposer la question de la *définition* et du *champ* de la rhétorique.

1. Définition et champ de la rhétorique

1. 1. Ce qu'elle n'est pas

La rhétorique ne se réduit pas à une stylistique des figures, ni à une étude des procédés de style qui sortent de l'usage ordinaire de la langue. Les opposants et les sceptiques nous disent souvent qu'une analyse rhétorique peut se révéler fructueuse quand on étudie des textes aux qualités littéraires évidentes, utilisant les procédés rhétoriques classiques. Quoi de plus beau que d'analyser dans ce sens des textes à haute densité stylistique? Mais les livres du Nouveau Testament, à l'exception de quelques fleurons comme l'épître aux Hébreux, n'auraient aucune prétention de ce type¹. Cet argument reflète une perception de la rhétorique qui

1. Réaction perceptible chez George A. KENNEDY dans sa recension du livre de Vernon K. ROBBINS, *Jesus the Teacher, Rhetorica*, 4 (1986), p. 67-72. Réaction d'autant plus surprenante que Kennedy est l'auteur de *New Testament Interpretation through Rhetorical Criticism* (Chapel Hill: University of Carolina Press, 1984), qui prône une application large de la méthode rhétorique (méthode d'ailleurs insuffisamment profilée, à mon sens, et trop liée aux canons de la rhétorique classique; ceci explique peut-être cela).

fut courante dans notre culture depuis le Moyen-Age jusqu'au début de ce siècle, et que Genette a baptisée «la rhétorique restreinte²». Lorsque la rhétorique en est ainsi réduite au style et plus particulièrement aux figures, on oublie qu'elle est au cœur du fonctionnement du langage humain, jusque dans la conversation quotidienne. Tout le monde fait de la rhétorique, comme M. Jourdain faisait de la prose. Voyons donc comment nous pouvons redéfinir aujourd'hui le champ de la rhétorique.

1. 2. La définition aristotélicienne

Pour nous entendre sur une définition de la rhétorique, il nous faut d'abord remonter à Aristote, dont je reproduis ici un passage bien connu de la *Rhétorique*:

Admettons donc que la rhétorique est la faculté de découvrir par des moyens théoriques ce qui, dans chaque cas, se prête à la persuasion. Aucun autre art n'a cette fonction. En effet, chacun des autres est, selon son objet, propre à l'enseignement et à la persuasion, ainsi la médecine concernant les états de santé et de maladie, la géométrie concernant les variations de grandeurs, l'arithmétique concernant les nombres, et de même pour les autres arts et sciences. Par contre, la rhétorique semble avoir, pour ainsi dire, la faculté de découvrir par des moyens théoriques ce qui, à propos de toute donnée, est persuasif. Voilà pourquoi nous affirmons que son art ne se rapporte pas à quelque genre propre et distinct³.

2. Gérard GENETTE, «La Rhétorique restreinte», *Communications* 16 (1970), p. 158-71, repris dans son *Figures III*, Paris: Seuil, 1972, p. 21-40.

3. ARISTOTE, *Rhétorique*, éd. et tr. M. Dufour, Paris: Les Belles Lettres, 1967. ἔστω δὴ ῥητορικὴ δύναμις περὶ ἔκαστον τοῦ θεωρῆσαι τὸ ἐνδεχόμενον πιθανόν. τοῦτο γὰρ οὐδεμιᾶς ἔτερας ἔστι τέχνης ἔργον· τῶν γὰρ ἄλλων ἔκάστη περὶ τὸ αὐτὴν ὑποκείμενόν ἔστιν διδασκαλικὴ καὶ πειστική, ὅλον ἴατρικὴ περὶ ὑγιεινῶν καὶ νοσερῶν καὶ γεωμετρίᾳ περὶ τὰ συμβεβηκότα πάθη τοῖς μεγέθεσι καὶ ἀριθμητικὴ περὶ ἀριθμῶν, ὁμοίως δὲ καὶ λοιπαὶ τῶν τεχνῶν καὶ ἐπιστημῶν· ἡ δὲ ῥητορικὴ περὶ τοῦ δοθέντος ὡς εἰπεῖν δοκεῖ δύνασθαι θεωρεῖν τὸ πιθανόν, διὸ καὶ φαμεν αὐτὴν οὐ περὶ τι γένος ἵδιον ἀφωρισμένον ἔχειν τὸ τεχνικόν. (I, 2, 1355b 25-34; j'ai modifié la traduction là où je l'ai estimé nécessaire.)

A la suite d'Aristote, la rhétorique est communément définie comme *l'art de la persuasion*. Mais formulée de la sorte, cette définition est quelque peu restrictive et prête à confusion. La confusion provient de ce que lorsqu'on dit «persuasion», on pense tout de suite aux techniques d'influence du comportement, bref au pouvoir sur autrui; et même pour beaucoup de gens, «rhétorique» rime avec «manipulation» plus encore qu'avec «persuasion»! Or, il est clair qu'Aristote entendait le terme de «persuasion» dans un sens assez large pour englober les discours cérémoniels qui ne visent pas à modifier les idées et les comportements des auditeurs, mais à renforcer les valeurs de la communauté. Le terme de «persuasion», dans sa connotation actuelle, est donc trop restrictif.

1. 3. Persuader / convaincre

Perelman⁴ élargit considérablement le champ de la rhétorique en y incluant deux fonctions fondamentales: «persuader» lorsqu'il s'agit de modifier la pensée ou le comportement, «convaincre» lorsqu'il s'agit de renforcer l'adhésion à des convictions ou à des valeurs déjà partagées. Fait significatif, Perelman range la fonction pédagogique dans la seconde catégorie, et il accorde à l'enseignement une place de choix parmi les activités rhétoriques⁵. Est rhétorique, selon lui, tout ce qui vise à perpétuer ou à transformer des valeurs et des comportements en usant de *l'argumentation*.

1. 4. Persuasion / identification

En privilégiant l'argumentation, Perelman se situe dans une tradition néo-aristotélicienne, qui identifie la rhétorique à l'étude et à l'utilisation des moyens rationnels de persuasion langagière. Mais d'autres théoriciens modernes ont cherché à intégrer les registres symbolique et affectif à leur définition de la rhétorique. La théorie rhétorique du critique littéraire et philosophe améri-

4. Chaïm PERELMAN et Lucie OLBRECHTS-TYTECA, *Traité de l'argumentation. La Nouvelle Rhétorique*, Bruxelles: Editions de l'Université, 1970⁴ (1958), p. 34-40.

5. *Traité de l'argumentation*, p. 62-72.

cain Kenneth Burke⁶ me paraît particulièrement intéressante à cet égard. Selon lui, la rhétorique est le produit du jeu constant qui s'instaure, dans toute société d'êtres humains producteurs de symboles, entre communion et distance, attirance et répulsion, union et division, autrement dit le jeu dialectique de l'identité et de l'altérité; dans cet espace, la rhétorique apparaît avant tout comme un réseau de stratégies plus ou moins institutionnalisées de *persuasion* et d'*identification*⁷. Le terme de «persuasion» perd sa connotation d'exercice unilatéral d'un pouvoir, d'une violence verbale, lorsqu'il est ainsi institué dans un rapport dialectique avec celui d'*«identification»*.

La définition de Burke élargit le champ de la rhétorique bien au-delà de la fonction argumentative pour englober les effets rhétoriques de toute manifestation langagière, voire même de toute production de signes. Burke considère le champ entier de la sémiosis comme participant du principe rhétorique. La rhétorique ne se distingue plus de la poétique que par l'importance donnée à l'élément de l'*adresse*, celle-ci étant comprise au sens le plus large: à soi-même, à un auditoire déterminé ou indéterminé, avec tous les modes et les degrés de participation active ou passive⁸. Cet élément de l'*adresse* est ce qui ouvre le discours au-delà de lui-même, dans la mesure où il médiatisé une situation qui lui est extérieure. Est ainsi exclue du champ de la rhétorique toute considération purement réflexive du langage, toute perspective immanente ou esthétisante du texte⁹. Pouvant s'appliquer à tous les textes, y compris les textes narratifs¹⁰, l'analyse rhétorique

6. Parmi ses nombreux ouvrages, le plus important à ce sujet est son *A Rhetoric of Motives*, Berkeley/Los Angeles: Univ. of California Press, 1969² (1950); à signaler aussi son *A Rhetoric of Religion. Studies in Logology* (Berkeley: Univ. of California Press, 1970²) ainsi que le chapitre intitulé «Rhetoric and Poetics» dans son *Language as Symbolic Action* (Berkeley: Univ. of California Press, 1966), p. 295-307.

7. Voir *Rhetoric of Motives*, p. 19-46.

8. «Its [de la rhétorique] nature as addressed»: l'expression revient en tout cas deux fois chez Burke (*Rhetoric of Motives*, p. 38 et 45, cf. «the function of language as addressed», p. 44).

9. Sur la rhétorique comme déni principiel de l'autonomie du langage, voir Burke, *Rhetoric of Motives*, p. 27-31, 43-46.

10. A. KIBEDI-VARGA aborde de manière approfondie ce problème de la rhétorique des textes narratifs dans son article «L'Histoire de la rhétorique et la rhétorique des genres», *Rhetorica*, 3 (1985), p. 201-21, où il tente de définir les champs respectifs de la rhétorique et de la poétique. Il maintient

fonde sa spécificité dans la recherche des processus d'identification et de persuasion, ouverts et cachés, adressés à un auditoire qui déborde ses représentations dans le texte. Processus qui englobent pour une large part l'argumentation, mais qui ne s'y laissent pas réduire: les métaphores poétiques, les récits en forme de paraboles, ou les jeux de résonances symboliques (dont le quatrième Evangile use à profusion) peuvent être tout aussi rhétoriques qu'une argumentation de type paulinien. Leur caractère rhétorique est déterminé par leur rapport à un auditoire.

1.5. La rhétorique: une méta-théorie du discours comme action

En fin de compte, la rhétorique englobe dans son champ tout ce qui a trait au discours humain sous toutes ses formes — toute la sémiosis. C'est là l'élément-clé de la définition aristotélicienne citée en 1. 2.: «La rhétorique est la faculté de découvrir par des moyens théoriques ce qui, dans chaque cas, se prête à la persuasion». Pour Aristote, la rhétorique est une sorte de méta-théorie de la dimension pragmatique du discours, que cette dernière soit interne au discours (le discours comme action) ou externe en termes de finalité (l'action que vise à produire le discours). C'est donc une méta-théorie de caractère transdisciplinaire¹¹, orientée vers l'action. C'est dire qu'on ne peut délimiter la rhétorique par rapport à sa méthode ou à son champ d'application, mais uniquement par rapport à son axe de questionnement: comprendre, en vue de la pratique ou de l'analyse du discours, les processus de persuasion/ identification en ce qu'ils visent un auditoire dont l'existence empirique, hors langage, peut prendre les formes les plus variées.

la distinction fondamentale entre texte narratif et texte argumentatif, tout en soulignant que c'est là une question de facteurs dominants, car il y a dans toute narration un élément argumentatif, même s'il n'est pas explicite; inversement, on pourrait avancer qu'il y a dans tout texte argumentatif un élément de narrativité, comme je le suggère dans la suite de cet article (3. 3. 6) à propos de certains procédés propres aux discours épidictiques, considérations que l'Ecole de Paris globalise à l'ensemble des textes. Voir aussi le texte déjà mentionné de Burke, «Rhetoric and Poetics».

11. Voir l'article de Michael J. HYDE et Craig R. SMITH, «Hermeneutics and Rhetoric: A Seen But Unobserved Relationship», *Quarterly Journal of Speech*, 65 (1979), p. 347-63, qui s'inscrit dans une perspective phénoménologique inspirée essentiellement de Gadamer.

2. Quelques présupposés théoriques

2. 1. Texte et hors-texte

L'intérêt nouveau porté aux textes dans le cadre de la sémiotique autant que de la linguistique textuelle¹² présuppose que l'on ait dépassé *la dichotomie traditionnelle entre fond et forme*. Il ne s'agit pas de discerner un contenu dont la forme du texte ne représenterait que l'habillage extérieur. Forme et contenu, bien qu'autonomes (le postulat saussurien de l'arbitraire du signe garde sa validité), sont inextricablement liés; le sens du texte doit être appréhendé comme une interaction dynamique de l'un et de l'autre.

La correspondance entre formes et effets de sens n'est cependant pas linéaire. L'autonomie du sens par rapport à la forme tient au rapport dialectique entre le *dit* et le *non-dit* dans lequel il s'origine. La mise en forme du sens qu'opère le langage masque et révèle tout à la fois, tel un vêtement¹³. Le dit redouble une partie du sens (tout langage est redondant), tout en en occultant une autre. Si la plupart des textes ne sont pas d'obscures énigmes, c'est qu'ils répondent à des *codes* qui permettent au lecteur de reconstituer le non-dit sans difficulté, sans même s'en rendre compte. Lire critiquement un texte, c'est s'interroger sur les codes qui régissent notre anticipation du sens, et les confronter sans complaisance à la mise en forme par le texte de ses propres codes. Toute résistance du texte constitue un nœud critique de la lecture.

12. En allemand *Textlinguistik* (le terme français n'est pas encore très usité). La linguistique textuelle part du postulat que l'unité de base de la langue est le texte et non l'énoncé; le texte, quelle que soit sa longueur (d'une interjection à un roman-fleuve), constitue une structure *sui generis*, qui n'est pas équivalente à la somme de ses énoncés. Voir Paul RICŒUR, *Du texte à l'action. Essais herméneutiques II*, Paris: Seuil, 1986, p. 107-10; Roland HARWEG, «Textanfänge», *Orbis*, 17 (1968), p. 453-88; Michael A. K. HALLIDAY, *Language as Social Semiotic*, London: Edward Arnold, 1978, p. 135-37; Umberto ECO, *Lector in fabula*, Paris: Grasset, 1985 (italien: Milan: Bompiani, 1979), notamment le deuxième chapitre, p. 32-63; et Folker SIEGERT, *Argumentation bei Paulus gezeigt an Röm 9-11*, Tübingen: Mohr, 1985, p. 98-100.

13. La métaphore du vêtement, que Burke développe à propos du langage (*Rhetoric of Motives*, p. 118-23), constitue l'une de ses meilleures pages.

Le texte ne saurait donc être un témoignage transparent d'événements passés ou d'une vérité intemporelle; en tant que forme *et* contenu, il est opaque, c'est-à-dire qu'il porte en lui sa propre autonomie, qu'il se reflète lui-même au travers de ses structures. La pragmatique linguistique rend compte de cette non-transparence des textes en posant le postulat fondamental selon lequel c'est en se reflétant elle-même ainsi que sa relation à ses utilisateurs que la langue opère la référence au monde extérieur. *Un texte ne renvoie jamais directement aux conditions de sa production.* On dit que «le style, c'est l'homme», mais le style, c'est aussi la situation du texte et c'est aussi les lecteurs; de plus, il livre une représentation de son auteur, pas l'auteur empirique lui-même¹⁴.

C'est cette opacité de la langue par rapport au réel qui fait que lorsqu'on parle de *situation* en rhétorique, il ne s'agit pas d'une situation historique mais d'une situation de *communication*. Le concept de communication recouvre ici non seulement les échanges verbaux ou écrits, mais aussi tout acte signifiant, tout événement médiatisé par une quelconque symbolisation de la part des protagonistes du discours.

Texte et hors-texte sont donc à distinguer rigoureusement, mais sans exclusion de l'un ou de l'autre. Le texte, par son incomplétude même, ouvre au dire de l'appropriation et au faire de l'action éthique. C'est dans cette jointure entre texte et hors-texte que vient se lover la critique rhétorique. Plus que toute autre méthode, celle-ci nous oblige à prendre en compte *l'ouverture* du texte sur un monde de signes, une *sémiosis*, qui le dépasse, et qui est, selon l'expression de Peirce reprise par Eco, *illimitée*¹⁵. Le texte s'inscrit dans un processus continu de production de signes qui le précède et le suit.

Une articulation entre synchronie et diachronie s'impose donc. Le texte doit d'abord être examiné sous l'angle synchronique, et dans le cas d'un texte écrit, une analyse minutieuse est de rigueur, justement parce que les seules traces de l'acte rhétorique

14. Cf. la théorie polyphonique d'Oswald DUCROT: «Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation», in *Le Dire et le Dit*, Paris: Minuit, 1984, p. 171-233. Cela rejoint le postulat de départ de Siegert dans son analyse de Rm 9-11: non pas rechercher la pensée de l'homme Paul qui se profilerait derrière les textes, mais comprendre ses lettres comme des textes adressés (*Argumentation bei Paulus*, p. 1).

15. Voir Eco, *Lector in fabula*, p. 32.

passé — et le seul potentiel d'actes rhétoriques à venir — sont cristallisés dans les structures internes du texte. Mais ensuite, le texte doit être ouvert sur la situation de discours antérieure, qu'il reflète, et sur la situation de discours postérieure, qu'il appelle — autrement dit, nous nous situons là en diachronie. En amont, une lecture rhétorique se mettra en quête de la situation de communication initiale, dans laquelle le texte s'insère tout en la modifiant. En aval, elle cherchera à discerner en quoi le déploiement des lectures au cours de l'histoire est lui-même producteur d'un discours continu, un «discours sur le discours», processus rhétorique dans lequel nous sommes nous-mêmes impliqués. Il n'y a donc pas d'accès direct à la situation de communication initiale; celle-ci est comme réfractée à travers nos propres situations rhétoriques et la tradition dans laquelle elles s'inscrivent¹⁶, même si la préservation d'un texte qui résiste à ses interprétations successives permet de prendre une distance critique par rapport à notre tradition.

2. 2. *La question des modèles*

Les réflexions herméneutiques de ces dernières années nous ont montré que nul ne saurait se passer de modèles théoriques, sauf à reprendre des modèles inconscients, non problématisés dans une démarche critique. Mais quel type de modèle sera adéquat au champ et à la visée de la lecture rhétorique? Pour permettre l'ouverture à la singularité du texte, sans pour autant faire preuve de naïveté face à la langue et au code, je suggère d'avoir recours à des modèles heuristiques évolutifs, sujets à révision constante.

Plus précisément, l'analyse rhétorique postule une situation de communication qui, bien que d'ordre sémiologique et non pas événementiel, n'est cependant pas immanente au texte; elle est ce qui appelle le texte à l'existence, et à quoi le texte renvoie. Pour la reconstruire, l'analyse aura recours à tout un appareil de catégories métalinguistiques généralisantes: situation rhétorique, genre rhétorique, etc. Le rhétoricien se trouve confronté à toute une taxinomie touffue et complexe, héritée de la tradition classique; avant d'en reprendre des éléments, il devra se demander si

16. Pour une théorie rhétorique de la tradition, voir l'article déjà cité de Hyde et Smith (n. 11).

ceux-ci sont opératoires. Il ne se gênera pas de modifier profondément la définition de certaines catégories en fonction du corpus qu'il se donne à analyser. C'est ce que je ferai tout à l'heure avec la taxinomie antique des genres rhétoriques. Le va-et-vient constant entre texte étudié et métalangage fera de ce dernier un outil souple et adaptable. C'est ainsi que la rhétorique moderne, en renouant avec la tradition rhétorique de l'Antiquité, l'a en même temps transformée.

L'analyse rhétorique de textes anciens pose la question de la connaissance des codes culturels sous-jacents qui conditionnent le fonctionnement rhétorique du texte. Ceux-ci nous échappent dans une large mesure. Les traités de rhétorique ancienne ne nous font pas revivre le bain culturel hors duquel ils nous apparaissent comme une réglementation maniaque de la parole¹⁷. Pris tels quels, ils peuvent constituer, tout autant que des théories modernes, un métalangage figé qui, appliqué au texte, devient un lit de Procuste. C'est pourquoi il faut étudier leurs relations avec les productions rhétoriques effectives de l'époque, en particulier celles qui sont comparables aux textes bibliques analysés; c'est là que nous trouverons l'instance critique à même de vérifier le caractère opératoire des catégories antiques pour l'étude des textes. Malgré tout, notre compréhension des codes culturels de l'Antiquité restera au mieux très partielle. C'est pourquoi un autre va-et-vient est nécessaire: nous devons aussi travailler en interaction avec la théorisation moderne de la rhétorique, ne serait-ce que parce qu'elle éclaire des procédés qui étaient pratiqués dès les temps anciens sans être codifiés dans un métalangage.

Dans la troisième partie de cet article, je vais essayer de clarifier la fonction heuristique de certaines catégories modernes de l'analyse rhétorique, comme des relectures possibles, au travers des réflexions récentes, de certains cadres essentiels de la théorie rhétorique de l'Antiquité. Je m'étendrai particulièrement sur le statut à accorder aux genres rhétoriques, dans le but spécifique de m'interroger sur la pertinence pour l'analyse interprétative de la troisième catégorie, le genre épидictique.

17. Voir l'indispensable article de Roland BARTHES, «L'Ancienne Rhétorique. Aide-mémoire», *Communications*, 16 (1970), p. 172-229 (repris dans *L'Aventure sémiologique*, Paris: Seuil, 1984, p. 85-165), qui pose la question de la fonction socio-sémio-tique réelle des catégories rhétoriques de l'Antiquité.

3. Les instruments d'analyse

3. 1. Les cinq parties de la rhétorique

Les Anciens divisaient l'art rhétorique en cinq parties (les *partes oratoriae*): l'*inventio*, la *dispositio*, l'*elocutio*, la *memoria* et l'*actio*¹⁸, termes que je propose de traduire respectivement par *stratégie*, *structuration*, *formulation*, *mémorisation*, *performance* (je justifierai plus tard l'emploi de ces équivalents). Les deux dernières parties se rapportent respectivement à la mémorisation et à l'énonciation effective du discours; elles n'entrent donc pas en ligne de compte dans la production d'un texte écrit. Seules les trois premières nous intéressent au niveau de l'analyse rhétorique de l'écrit.

Présentes avant tout dans les manuels qui enseignaient la *praxis* (l'art) rhétorique, les *partes oratoriae* sont des catégories de la *production* et non pas de l'*interprétation* des textes. Mais dans la mesure où la théorie littéraire contemporaine nous a montré que le travail interprétatif est un travail de ré-écriture, de production de sens, la meilleure manière de pénétrer dans un texte est de retracer son parcours générateur¹⁹.

3. 1. 1. L'*inventio* est le stade de la conception du texte: évaluation de la situation, des lieux respectifs de l'orateur et de l'auditoire, choix du genre, premier balisage du parcours argumentatif (principaux lieux, principaux arguments²⁰). On peut la résumer par le terme moderne de *stratégie*: un manque, un besoin, une «exigence²¹» appelant de ma part une prise de parole, je cherche

18. Cette division en cinq parties de l'art oratoire est discutée longuement par QUINTILIEN (*Institution oratoire*, III, 3; éd. et tr. J. Cousin, Paris: Les Belles Lettres, 1976); CICÉRON l'expose clairement et succinctement dans son petit «catéchisme rhétorique» que constituent les *Divisions de l'art oratoire* (I, 3-III, 9; éd. et tr. H. Bornecque, Paris: Les Belles Lettres, 1960²). Le meilleur exposé moderne de ces *partes oratoriae* est certainement celui de Roland Barthes («L'Ancienne Rhétorique»).

19. C'est là l'essentiel de la démarche de G. A. Kennedy (*New Testament Interpretation through Rhetorical Criticism*).

20. Cicéron, *Divisions* I, 2-V, 15; Barthes, «L'Ancienne Rhétorique», p. 198.

21. Le terme est de Lloyd F. BITZER, «The Rhetorical Situation», *Philosophy and Rhetoric*, 1 (1968), p. 1-14, et surtout p. 4-6.

d'abord à déterminer où je suis situé et où est situé le «tu» ou le «vous» auquel je m'adresse, pour découvrir le lieu et le mode de la rencontre que je vise, ainsi que le chemin pour y parvenir.

3. 1. 2. La *dispositio* est le stade de la *structuration* du texte: structuration active découlant directement de la stratégie évoquée ci-dessus, et non pas simple application d'une grille préétablie²². Les fixités de la convention jouent bien entendu un rôle important dans cette structuration, surtout dans le genre judiciaire, discours institutionnalisé par excellence. La chose est déjà moins nette pour le délibératif, où la présence de certaines parties est fonction de l'enjeu et de la situation²³; quant à l'épidictique, il a ses règles propres, stéréotypées en ce qui concerne l'éloge, très peu codifiées en ce qui concerne les autres types de discours épидictiques.

3. 1. 3. La troisième étape, l'*elocutio*, pourrait être rendue par *formulation*, si l'on entend par là non pas la mise en forme exacte de ce qui va être dit (il y a toujours une part d'improvisation dans le discours antique), mais une «mise en formules», un travail sur les figures, sur les phrases choc, sur les transitions et articulations du texte en devenir. Ce troisième stade étant la mise en œuvre du premier, les théoriciens de l'Antiquité hésitent à traiter des figures sous cette tête de chapitre ou sous celle de l'*inventio*²⁴.

22. Ce point est particulièrement bien souligné par Barthes, «L'Ancienne Rhétorique», p. 197.

23. Cf. Cicéron, *Divisions*, IV, 13; Quintilien, III, 8, 10-11; ce dernier n'énumère la disposition classique *exordium-narratio-probatio-refutatio-peroratio* qu'une fois parvenu au genre judiciaire, qu'il traite en dernier (III, 9, 1).

24. Cicéron simplifie le problème en fusionnant pratiquement l'*inventio* et l'*elocutio* (*Divisions* I, 3-VII, 24), tout en les distinguant au niveau théorique par la dichotomie entre *res* et *verba*: l'*inventio* se rapporte aux *res*, c'est-à-dire aux événements, aux situations, aux idées, aux lieux communs et aux arguments, tandis que l'*elocutio* se rapporte aux *verba* qui les expriment. Mais Cicéron souligne combien les deux s'interpénètrent dans la pratique oratoire. Cf. Quintilien III, 3, 1, ainsi que Barthes, «L'Ancienne Rhétorique», p. 198.

3. 1. 4. A ces trois étapes principales on pourrait ajouter, pour les textes écrits, celle de la *mise en écriture* ou *inscription*, dont la réflexion moderne sur l'écriture et le langage a montré toute l'importance. L'inscription permet la relecture, et même lorsque, dans le cas de la lettre antique, on considère l'écrit comme un succédané de la communication orale, le simple fait de passer par le medium écrit ouvre à une récurrence infinie de l'acte rhétorique. Ceci est d'autant plus vrai des lettres de Paul, dont on découvre à plusieurs indices que le caractère écrit est constitutif de la démarche de l'apôtre, indépendamment de toute impossibilité matérielle pour lui d'être présent avec ses destinataires²⁵. Si l'art oratoire vit de la présence de l'orateur, présence vive qu'intensifie justement l'*actio*, l'art rhétorique de l'écriture, y compris de l'écriture épistolaire tant pratiquée dans l'Antiquité, s'institue en régime d'absence, il est la marque même de la finitude de celui qui, dans telle ou telle circonstance, ne peut plus être orateur, et qui doit mourir à sa parole en la gravant pour qu'elle soit lue par quelqu'un d'autre.

3. 1. 5. Stratégie, structuration, formulation, inscription: voilà donc les principales étapes de la production du texte. La recherche de la formulation et de la structuration ne requiert pas d'autres catégories que les procédés et figures de la rhétorique classique, avec les apports de la linguistique textuelle moderne. La détermination de la *stratégie rhétorique* exige par contre que l'on mette en œuvre des catégories spécifiques, assez rigoureuses pour opérer des distinctions fines entre ce qui est verbalement explicite, ce qui est implicite, et ce qui relève d'une activité extralinguistique, et assez souples pour rendre compte des processus de communication et des jeux subtils de la présence et de l'absence qui se jouent aux frontières de l'acte linguistique.

25. Benoît STANDAERT, dans son article sur la rhétorique de l'épître aux Galates paru dans les *Cahiers Bibliques de Foi et Vie*, 24 (1985), p. 28-40, souligne particulièrement ce point par rapport à Ga 4, 20 (p. 39), en guise de correctif à l'article de Robert W. FUNK, «The Apostolic Parousia: Form and Significance», in *Christian History and Interpretation. Studies Presented to John Knox*, éd. W. R. Farmer et R. R. Niebuhr, Philadelphia: Fortress, 1967, p. 249-68 (repris in R. W. FUNK, *Parables and Presence*. Philadelphia: Fortress, 1982, p. 81-102), qui explore en détail la structure épistolaire des lettres pauliniennes.

3. 2. La situation rhétorique

Une première catégorie globale est celle de *situation rhétorique*²⁶: elle est une reprise moderne simplifiée des *staseis* ou *status causae* de l'Antiquité²⁷. La situation rhétorique est la manière dont l'orateur pose, explicitement ou implicitement, la situation de communication dont «l'exigence²⁸» est à l'origine de l'acte de parole. Pour bien profiler l'analyse, je propose de distinguer trois niveaux situationnels: au départ, il y a la *situation historique d'ensemble*, complexe et multiforme. Cette situation n'intéresse le rhétoricien que dans la mesure où elle advient à une forme ou une autre d'expression symbolique. J'appelle *situation de communication* la situation d'un groupe d'interlocuteurs telle qu'elle est médiatisée par la sémiosis, et particulièrement par le langage. Cette situation est constituée d'un faisceau d'expressions multiples et contradictoires. L'orateur qui se contenterait de reproduire dans son discours la situation de communication ne réussirait qu'à faire résonner un écho de plus dans le concert indifférencié des voix de la communauté. Toute prise de parole amène immanquablement à orienter la situation de communication, à la cristalliser, à la poser dans des termes particuliers et forcément réducteurs. Cette situation construite par le texte, c'est ce que j'appelle *situation rhétorique*. La situation rhétorique est le réseau des relations entre locuteur(s) et auditeur(s), entre les visées des uns et les attentes des autres, telles qu'elles sont cristallisées dans le discours.

3. 3. Les genres rhétoriques

3. 3. 1. La mise en forme de la situation rhétorique s'effectue par le choix du *genre rhétorique*. La rhétorique classique, depuis Aristote, distingue trois *genera dicendi*: le judiciaire, le délibératif et l'épidictique²⁹. La taxinomie des genres rhétoriques ne se

26. La situation rhétorique a été définie par Bitzer dans l'article cité plus haut («The Rhetorical Situation»). Je reprends le terme en en modifiant quelque peu la définition.

27. Voir Quintilien, III, 5, 5-6, 104; Barthes, «L'Ancienne Rhétorique», p. 211.

28. L'expression est de Bitzer («The Rhetorical Situation»).

29. Aristote, *Rhétorique I*, 1358b.

situe pas sur le même plan que celle des genres littéraires. Un genre littéraire est une organisation particulière de la *forme* du texte, selon des codes culturels qui la déterminent de manière plus ou moins fixe. Cette configuration de la forme est un donné antécédent au texte, une contrainte d'écriture avec laquelle l'auteur joue plus ou moins librement, et qui peut paradoxalement être le lieu d'un regain de créativité³⁰. Articulé sur la situation rhétorique, le *genus dicendi* constitue quant à lui une gestion particulière de l'argumentation; il se définit donc par sa *fonction* sémantique et pragmatique, indépendamment de la forme dans laquelle il s'objective. Aristote souligne bien qu'il s'agit là de fonctions dominantes qui peuvent intégrer des formes très différentes³¹; les paramètres qui lui servent à caractériser les genres rhétoriques sont tous de nature fonctionnelle (je les préciserais plus loin). Si chez les rhéteurs qui ont appliqué dans leurs manuels ces catégories fondamentales d'Aristote, les critères formels sont mêlés aux critères fonctionnels, cela est dû au caractère institutionnalisé des situations dans lesquelles l'orateur public avait à intervenir dans l'Antiquité: le tribunal pour le judiciaire, l'assemblée politique pour le délibératif, la célébration cultuelle, festive ou funèbre, pour l'épidictique. C'est pourquoi dans la pratique, les genres rhétoriques ont été traités comme des genres littéraires, et leur champ d'application limité à un type particulier de productions linguistiques, les discours publics. Aujourd'hui, ou bien l'on conserve aux genres rhétoriques cette définition restreinte et on les considère comme une classe particulière de genres littéraires, qui sont les genres oratoires; ou bien l'on reprend, en la réinterprétant, la définition fondamentale qu'en donne Aristote, et on les considère non pas comme des genres mais comme des *fonctions de l'argumentation*, dont la valeur est avant tout heuristique pour qui cherche à comprendre ce qui se passe quand les humains mettent en place des stratégies d'identification et de persuasion. C'est le second parti que j'ai choisi; c'est d'ailleurs la seule utilisation légitime de ces catégories dans

30. Cf. l'article déjà cité de Kibedi-Varga («L'Histoire de la rhétorique»), ainsi que l'article de Kathleen JAMIESON, «Antecedent Genres as a Rhetorical Constraint», *Quarterly Journal of Speech*, 61 (1975), p. 406-15.

31. *Rhétorique*, I, 1358b (fin)-1359a (début).

l'étude de la Bible, qui ne contient aucun discours au sens strict du terme, toutes les parties oratoires étant intégrées dans des textes de genres différents³².

3.3.2. Voici un tableau synoptique des critères déterminant les trois genres rhétoriques selon Aristote³³: le rôle de l'auditoire, la visée du discours, le temps du discours (à ne pas confondre avec le temps grammatical) et le sème récapitulatif ou structure sémantique fondamentale récapitulant les divers signifiés du texte:

	AUDITOIRE	VISÉE	TEMPS	SÈME RÉCAP.
JUDICIAIRE	juge (<i>kritēs</i>)	accusation/ défense	passé	juste/injuste
DÉLIBÉRATIF	juge (<i>kritēs</i>)	persuasion/ dissuasion	futur	utile/nuisible
ÉPIDICTIQUE	spectateur (<i>theōros</i>)	éloge/blâme	présent	beau/laid ou bon/honteux

La question la plus ardue est celle de la place de la troisième catégorie, de l'épidictique, dans le schéma aristotélicien. Dans l'Antiquité, le judiciaire et le délibératif avaient chacun son rôle institutionnel bien défini, à côté de quoi l'épidictique était un peu traité comme un genre «fourre-tout³⁴». C'est pourquoi l'on rencontre deux définitions de l'épidictique qui sont en constante tension dans les manuels antiques: une définition étroite le réduisant à l'éloge (y compris l'éloge funèbre) et au panégyrique, et

32. C'est l'argument principal de Bruce C. JOHANSON pour rejeter l'utilisation des *genera dicendi* dans l'analyse des textes néo-testamentaires (*To All the Brethren. A Text-linguistic and Rhetorical Approach to I Thessalonians*, Stockholm: Almqvist & Wiksell, 1987, p. 39-42); si la critique adressée à Kennedy (*New Testament Interpretation through Rhetorical Criticism*) est pertinente, dans la mesure où ce dernier universalise ces genres en les transposant tels quels, caractéristiques formelles liées au contexte oratoire incluses, il est néanmoins possible de les universaliser en les réinterprétant.

33. *Rhétorique*, I, 1358b.

34. Cf. Kennedy, *New Testament Interpretation through Rhetorical Criticism*, p. 73-77; Johanson, *To All the Brethren*, p. 40.

une définition large n'obéissant la plupart du temps à aucun paramètre conséquent. Par son schème fonctionnel, Aristote a en quelque sorte sauvé la définition large du flou qui la caractérise chez les autres auteurs. Mais lui aussi balance entre les deux définitions: seuls l'éloge et l'oraison funèbre ont pour visée l'éloge et le blâme, voire pour sème récapitulatif le beau et le laid (quoique, si l'on tient compte du sens des mots grecs *kalon* et *aischron*, qui relèvent aussi bien de l'éthique que de l'esthétique³⁵, ils peuvent être intégrés, comme nous le verrons plus loin, à une définition large).

3. 3. 3. Il nous faut pourtant rechercher, par-delà ces apories, les indications qui, chez Aristote, nous permettront de mieux profiler les critères fonctionnels pour une définition de l'épidictique. En fait, seul un schéma bipartite (judiciaire et délibératif d'un côté, épidictique de l'autre), plutôt que tripartite, est à même de rendre compte de l'épidictique en tant que fonction de l'argumentation. Je relèverai dans le schéma aristotélicien deux indices qui vont dans le sens d'une bipartition³⁶: un indice clair, la caractérisation de l'auditoire comme *theôros* dans le cas de l'épidictique et comme *kritês* dans le cas des deux autres types de discours; un indice moins évident mais significatif, celui de la distorsion entre les temps attribués au judiciaire et au délibératif et le temps attribué à l'épidictique. En effet, contrairement au passé du judiciaire et au futur du délibératif, le présent de l'épidictique ne se rapporte pas au temps auquel renvoie le discours — le temps du dit, ou de l'énoncé — mais au temps de l'énonciation du discours — le temps du dire. Mettre le présent de l'épidictique sur le même plan que les temps du judiciaire et du délibératif reviendrait à affirmer que le discours épidictique fait essentiellement référence à des événements présents, ce qui n'est manifestement pas le cas: par exemple, l'éloge d'une personne se dit généralement au passé (c'est une narration biographique sur

35. Cicéron (*Divisions*, XXI, 70) prend bien soin d'opérer la double traduction en latin.

36. Le balancement entre une bipartition et une tripartition n'est d'ailleurs pas le fait du seul Aristote. On le retrouve encore plus nettement chez Cicéron, qui tire les trois genres d'une première division en deux du champ des *causae* (*Divisions*, III, 10 et XX, 69). Cf. Quintilien: «... ut causarum quidem genera tria sint, sed ea tum in negotiis, tum in ostentatione posita» (III, 4, 14).

le plan littéraire), et même obligatoirement dans le cas de l'éloge funèbre. Mais compte tenu du fait qu'un discours épidictique est prononcé le plus souvent dans le cadre d'une célébration communautaire, ne pourrait-on pas considérer le présent dont parle Aristote comme le présent de l'énonciation du discours?³⁷ Le discours épidictique serait alors envisagé comme un événement de communication qui vaut autant, sinon plus, par la participation de l'auditoire à l'énonciation que par le contenu référentiel de l'énoncé. On se situerait alors sur un autre plan que les temps du judiciaire et du délibératif, ces derniers renvoyant à des événements passés ou des perspectives futures en position d'écart par rapport au temps de l'énonciateur; le discours vise alors une action extérieure à lui-même, dont l'accomplissement doit être le fait des auditeurs dans ce temps distinct de celui de l'énonciation. Le discours épidictique, par contre, est réalisé — ou faillit à sa réalisation — par le fait même de son énonciation. Cette différence entre les deux niveaux de temporalité peut être considérée comme la transposition, sur un plan global et en structure profonde, de la distinction, énoncée par Austin³⁸ et reprise par Benveniste³⁹, entre acte de langage constatif et acte de langage performatif⁴⁰.

3.3.4. Je distinguerai donc, à la suite d'Aristote, deux grandes fonctions argumentatives: une fonction *agonistique* (du grec *agôn*, lutte, combat, fréquemment utilisé par les Anciens pour désigner un discours), subdivisée en fonctions judiciaire et délibérative, et une fonction *épidictique*. Ces deux fonctions seront décrites grâce à la réinterprétation remarquable qu'en

37. Cette lecture d'Aristote est proposée par Burke, *Rhetoric of Motives*, p. 71.

38. John Langshaw AUSTIN, *How to Do Things with Words*, Oxford: Clarendon Press, 1975² (1962), p. 1-11 (trad. française *Quand dire, c'est faire*, par G. Lane, Paris: Seuil, 1970).

39. Emile BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, Paris: Gallimard, 1966, I, p. 269-76.

40. La transposition est tentée par Walter H. BEALE, «Rhetorical Performative Discourse: A New Theory of Epideictic», *Philosophy and Rhetoric*, 11 (1978), p. 221-46; il s'agit bien d'une transposition au niveau d'un discours qui est plus que la somme de ses énoncés, lesquels sont souvent performatifs dans le délibératif (importance de l'impératif); mais la différence est au niveau du dire (l'énonciation) et non pas du dit (les énoncés).

offre Perelman: selon le philosophe belge, la fonction agonistique relève du *persuader* et présuppose un écart à combler entre orateur et auditoire, tandis que la fonction épidictique relève du *convaincre*, que Perelman définit comme le renforcement des valeurs communes à l'orateur et à l'auditoire⁴¹. Dans l'acte de persuader, l'orateur se situe *ailleurs* que son auditoire, qu'il cherche à attirer vers son lieu; dans l'acte de convaincre, l'orateur se situe *avec* son auditoire, dont il se fait le porte-parole pour en exprimer le consensus. Expression d'un consensus qui peut aussi passer par des lieux divers, voire contradictoires, dans la mesure où l'orateur est reçu par l'auditoire comme un guide sur un chemin qu'il a d'avance accepté de suivre; c'est le cas de l'enseignement, que Perelman oppose à la propagande qui, elle, relève de la persuasion pure et simple⁴².

Cette catégorisation des fonctions de l'argumentation ne signifie pas que le discours épidictique ne soit que communion à des valeurs reçues, ou que le discours agonistique ne soit que débat contradictoire. Aristote observait avec pertinence que des traits d'un type de discours peuvent très bien se rencontrer dans un autre type de discours⁴³. Ce qui permet de définir un type de discours, c'est le fait qu'une fonction y soit dominante. Un exemple clair me semble être le cas de la *captatio benevolentiae*: dans tout discours agonistique, l'orateur cherchera à se concilier son auditoire en recourant à des valeurs communes. Or, il s'agit là d'une démarche de séduction destinée à disposer l'auditeur à changer de lieu pour rejoindre celui de l'orateur. Le fait que la *captatio* puisse être isolée montre justement que l'on a affaire à un discours agonistique; dans une démarche intégralement consensuelle, on pourrait dire que tout le discours est *captatio*, ce qui reviendrait à vider le concept de son sens.

3. 3. 5. Il existe pourtant des configurations complexes où les stratégies d'identification et de persuasion se laissent difficilement hiérarchiser de la sorte. Que fait l'orateur intervenant

41. *Traité de l'argumentation*, p. 62-68. Quintilien soulignait déjà le caractère consensuel du discours épidictique, qui traite de ce qui est incontesté, par opposition au délibératif qui traite de questions contestées (III, 4, 8, ainsi que 7, 3-4 et 7, 23-25).

42. *Traité de l'argumentation*, p. 68-72.

43. *Rhétorique*, I, 1358b. Quintilien revient plusieurs fois là-dessus (III, 4, 14-16 et 7, 2-6).

dans un contexte rituel, donc dans une situation de communication où l'on attend de lui qu'il se pose en héraut du consensus communautaire, et qui se sent poussé à exprimer un écart, à mettre au jour une discordance qu'il juge essentielle à propos des valeurs du groupe? Comment entrer en débat dans un contexte institutionnel appelant une construction consensuelle de la situation rhétorique? Beaucoup de prédicateurs se heurtent régulièrement à ce type de problème. Lorsque cette situation de double contrainte⁴⁴ est pleinement assumée dans le discours, on aboutit à ce que les Anciens considéraient comme un genre mixte⁴⁵ et que je caractériserais plutôt comme un jeu combiné des fonctions épидictique et agonistique (généralement délibérative, car il est rare que le judiciaire intervienne dans ce type de configuration). L'Antiquité nous fournit des exemples fameux de ces discours combinés: l'oraison funèbre mise dans la bouche de Périclès par Thucydide⁴⁶, et presque tous les grands discours d'Isocrate⁴⁷. Ce type de discours est toujours difficile à gérer, car l'ambiguïté est constitutive de sa situation rhétorique; cette ambiguïté du rapport entre orateur et auditoire a avantage à être masquée au départ (un départ ambigu est toujours un mauvais départ), et tout le talent de l'orateur consistera à faire dévier le discours vers l'agonistique sans s'aliéner son auditoire. Un exemple réussi de ce genre de démarche nous est fourni par l'oraison funèbre prononcée en 1914, juste après la déclaration de guerre, sur la tombe de Jean Jaurès, citée par Olivier Reboul⁴⁸: pris dans la double contrainte de devoir célébrer la mémoire du grand leader mort pour son engagement pacifiste et de devoir défendre face aux héritiers de

44. Le terme est emprunté à l'école de Palo Alto, cf. Paul WATZLAWICK, Janet H. BEAVIN et Don D. JACKSON, *Une logique de la communication*, tr. J. Morche, Paris: Seuil, 1972, p. 211-20 (*Pragmatics of Human Communication*, New York: Norton, 1967).

45. Cf. Quintilien, III, 4, 14, à propos des panégyriques (et certainement Quintilien pensait à ceux d'Isocrate, cf. ci-dessous note 57), et 7, 2-6, à propos de la pratique romaine.

46. THUCYDIDE, *La guerre du Péloponnèse*, éd. et tr. J. de Romilly, Paris: Les Belles Lettres, 1973² (1962), II, p. 34-46.

47. A propos de ceux-ci, Quintilien relève justement l'anomalie de discours reconnus comme épидictiques (notamment le *Panégyrique*) et qui pourtant débattent de ce qui est utile pour la Grèce, thème délibératif par excellence (III, 4, 14).

48. Olivier REBOUL, *La rhétorique*, Paris: PUF, 1984 (Que sais-je? n° 2133), p. 89-94.

ce martyr pour la paix le ralliement du parti socialiste à la mobilisation générale, l'orateur s'en était tiré avec brio, allant jusqu'à mettre dans la bouche de Jaurès des paroles que n'aurait pas désavouées le plus ardent des militaristes!

3. 3. 6. Avant de conclure sur les fonctions de l'argumentation, je désire encore livrer quelques réflexions à propos du seul point sur lequel Aristote opère une bipartition claire entre épидictique et agonistique: l'auditeur en tant que *kritês/theôros*. Dans l'épidictique, l'auditeur n'est pas directement impliqué dans la situation sociale à laquelle le discours renvoie⁴⁹: il n'est pas appelé à juger, mais à regarder en spectateur (*theôros*). *Theôros* a le sens général de personne qui regarde, qui contemple. Par cette métaphore visuelle, Aristote souligne la *mise à distance* opérée par le discours épидictique, car si le discours est par lui-même un événement auquel participent pleinement les auditeurs dans le présent de la communication, il met à distance par là même tout ce à quoi il fait référence, objets, personnes, événements. Une parole «vue» par un «spectateur» est une parole qui se rapproche à la fois du medium écrit (d'où le rapprochement opéré, dès la fin de l'Antiquité, entre épидictique et littérature) et de la narration. Le discours épidictique fait donc appel à l'imaginaire des auditeurs; il peut *mettre en scène* des situations qui, vécues en temps réel, appelleraient des discours agonistiques. L'orateur peut aller jusqu'à dérouler devant les yeux de l'auditeur le spectacle d'un procès où réquisitoire et/ou plaidoyer sont prononcés selon les conventions d'un discours judiciaire, comme si on y était⁵⁰. La distanciation institue alors paradoxalement une participation plus intense, par le jeu des identifications narratives. Lorsque l'auditeur est lui-même mis en scène, le discours devient alors le lieu d'un langage de changement, comme dans les paraboles de Jésus⁵¹. La mise en scène de l'auditeur est au centre du procédé dit de la diatribe, technique pédagogique abondamment utilisée par les philosophes de l'époque hellénistique et romaine et aussi par Paul, surtout dans l'épître aux

49. Ce point est aussi souligné par Quintilien (III, 7, 1).

50. L'exemple le plus fameux est l'*Antidosis* d'ISOCRATE.

51. Cf. l'analyse de Jean ZUMSTEIN, «Jésus et les paraboles», in *Les paraboles évangéliques. Perspectives nouvelles*, Paris: Cerf, 1989, p. 89-108, en particulier p. 100-5.

Romains⁵². Le fait que la diatribe puisse être intensément exhortative ou violemment polémique ne suffit pas à la faire ranger dans le genre délibératif, car elle n'opère pas au ras des rapports effectifs entre orateur et auditeur, mais au second degré, dans une construction quasi-narrative où l'auditeur assiste à sa propre mise en scène. Dit en d'autres termes, le temps de la diatribe n'est pas le temps du discours (le présent de l'énonciation), mais le temps du récit raconté par le discours. L'effet n'en est que plus profond, car elle peut être le lieu d'une véritable thérapie par la parole.

L'auditeur est aussi *theôros* dans le sens où le discours épидictique est censé *plaire* esthétiquement à l'auditoire, c'est-à-dire non seulement traiter du beau et du laid (ou du bon et du honneur), mais être beau à entendre⁵³. Ce motif est premier dans une situation de consensus maximal, car toute la fonction du discours consistera alors à bien dire ce à quoi l'auditoire adhère déjà; l'esthétique du langage joue dans ce cas le rôle d'intensificateur de la communion. De toute manière, la «poiesis», la connivence avec l'auditoire par l'anticipation des formes⁵⁴, joue un rôle accru dans le discours épidictique, même et surtout lorsque des éléments polémiques font surface, car il n'y a pas de meilleure stratégie d'indirection que le jeu des formes. Avec l'épidictique, nous sommes déjà dans la zone frontalière où la rhétorique rejoint la poétique. Et ce n'est certes pas un hasard si c'est aussi dans l'épidictique que se produit le plus facilement le passage de l'oral à l'écrit, et du discours à la littérature⁵⁵. Tout naturellement, d'ailleurs, dans l'histoire de la réception, les discours, transcrits et recueillis par la postérité, sont lus et relus pour leur

52. La piste ouverte par le jeune Rudolf BULTMANN (*Der Stil der paulinischen Predigt und die kynisch-stoische Diatribe*, Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 1910) n'a été exploitée que tout récemment par Stanley Kent STOWERS (*The Diatribe and Paul's Letter to the Romans*, Chico [Ca.]: Scholars Press, 1981) qui, contrairement à Bultmann, reconnaît une fonction essentiellement pédagogique à ce procédé.

53. Cf. Cicéron, *Divisions*, XXI, 72. L'intérêt de Cicéron est qu'il reconnaît une valeur éthique à l'épidictique (XXI, 71) par le biais de la jouissance esthétique. Voir aussi les remarques de Burke sur la théorie de la catharsis dans la *Poétique* d'Aristote (*Language as Symbolic Action*, p. 297s).

54. Cf. Burke, *Rhetoric of Motives*, p. 57-59.

55. Comme l'a bien montré Burke (*Rhetoric of Motives*, p. 72; «Rhetoric and Poetics»).

beauté littéraire et pour les exemples de style qu'ils fournissent; on a ainsi un passage à l'épidictique dans le procès de lecture⁵⁶. La preuve que les *genera dicendi* sont des fonctions de la communication et non pas des formes préétablies, c'est qu'ils peuvent se modifier au gré des lectures, qu'un même texte peut remplir des fonctions rhétoriques différentes suivant la manière dont il est lu.

4. Le cas de la Lettre aux Romains

Nous verrons à présent, à titre suggestif, comment ces réflexions théoriques trouvent un point d'application dans l'étude d'un écrit du Nouveau Testament, en l'occurrence la lettre de saint Paul aux Romains.

Pour faire court, on peut dire que Romains appartient au genre littéraire de la *lettre didactique*, comme les lettres de Sénèque. C'est une caractérisation assez vague, mais nous pouvons nous en contenter pour l'instant. La lettre aux Romains présente, par le medium épistolaire, un discours didactique qui se déploie de 1, 16 à 15, 14; entre ces deux bornes, les marques spécifiques de l'épistolaire disparaissent complètement. En voici la *propositio principale* (1, 16s):

En effet, je n'ai pas honte de l'Evangile, car c'est une puissance de Dieu, pour le salut, pour toute personne qui croit, pour le Juif d'abord, et pour le Grec. Car la justice de Dieu se révèle en lui [l'Evangile] de la foi à la foi, selon qu'il est écrit: «Le juste vivra de la foi».

A la lecture de ce double énoncé, on se rend compte que la question dirimante est de portée générale et même universelle; en termes rhétoriques, c'est une *quaestio infinita*. Jusqu'à la fin du chapitre 13 en tout cas, l'auteur ne se départira pas de cette manière générale de poser la situation rhétorique: ce qui est en jeu est la nature et la validité du genre de discours que Paul énonce en tant qu'«apôtre appelé, mis à part» par Dieu, discours qui est nommé «l'Evangile de Dieu» (1, 1). Tout au long de ces chapitres, nous avons affaire à un discours epidictique au sens où l'enseignement peut être considéré comme tel, selon Perelman.

56. «Rhetoric and Poetics», p. 296, citant la lecture de Démosthène par Longin.

Il y a d'ailleurs un passage très net au présent de l'énonciation que j'ai décrit comme caractéristique de la temporalité de l'épidictique, entre le verset 15 et le verset 16 du premier chapitre: Paul opère là un glissement de l'acte d'«annoncer l'Evangile» qu'il entend effectuer lors de son voyage à Rome (1, 15: temps futur selon la temporalité décalée de la lettre) à «l'Evangile» qui constitue la *quaestio* du présent discours (1, 16, déjà cité: présent de l'énonciation).

L'étonnant, c'est que dans la dernière partie de son discours, Paul en vient à aborder des questions concrètes de ses destinataires, en l'occurrence des conflits communautaires quant à la validité pratique de la Torah juive (14, 1-15, 13). Nous sommes donc là en régime délibératif: les auditeurs sont appelés à prendre une décision qui engage l'avenir. Aussitôt après, en reprenant le contact spécifiquement épistolaire, il s'excuse de son «audace» comme s'il avait outrepassé les bornes d'un contrat énonciatif (15, 15). Plus loin, presque à la fin de sa lettre, il revient brusquement sur les conflits communautaires, cette fois de manière violente et sans plus aucune précaution oratoire (16, 17-20).

Ce dérapage de l'épidictique au délibératif se double d'une conscience exacerbée de la dimension épistolaire, dans le prologue déjà (adresse hypertrophiée en 1, 1-7, thématisation de l'absence et du désir en 1, 8-15) mais surtout dans l'épilogue (15, 14-16, 27) qui relance la relation épistolaire tout en y ajoutant sans cesse de nouveaux obstacles, et cela à n'en plus finir — au point qu'on ne sait même pas où et comment la lettre se finit (problèmes textuels) —, d'ailleurs se termine-t-elle vraiment? Paul multiplie les salutations à un tel et à une telle (pas moins de vingt-six anthroponymes en 16, 3-16) comme pour conjurer une entropie générale de la communication. La présence épidictique est contrecarrée par la distance que crée le medium épistolaire. A la fin, tout est entre les mains des destinataires: à charge à eux de reprendre et de prolonger le discours didactique (15, 14), de prier pour que Paul surmonte les embûches de sa mission à Jérusalem afin de pouvoir enfin venir chez eux (15, 30-32), et de régler leurs conflits communautaires (16, 17-20).

Comme on le voit, en glissant dans la temporalité des destinataires, on glisse du même coup dans le délibératif. Discours en tension, comme le sont les oraisons funèbres de Périclès et sur la tombe de Jean Jaurès (ci-dessus 3. 3. 5), mais avec la distorsion supplémentaire du medium épistolaire, thématisé en tant que tel.

5. Conclusion

Ce n'est que lorsqu'elle est mise à l'épreuve du particulier qu'une théorie générale déploie sa fécondité. Le modèle sera alors soumis à des distorsions, mais tant mieux, dirai-je, car il est fait pour cela. En rejetant trop vite le modèle, on risque de se priver de la tension créatrice qui naît de son application. Ainsi en est-il des genres rhétoriques: il n'y a pas de genres mixtes, mais des tensions, à l'intérieur d'un même discours, entre des constructions hétérogènes de la situation rhétorique. Dans le cas de la lettre aux Romains, ces tensions montrent l'échec de la construction du présent de l'énonciation comme présence; dès lors, la communion de valeurs — «la foi», «l'Evangile» — ne peut plus se dire comme présence du Logos. Il faut en passer par l'écriture. Paradoxe de l'épidictique, qui conduit à la littérarisation — ou, en contexte chrétien, à la canonisation.

Marc SCHOENI

